

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE  
ACADEMIE DE STRASBOURG

# DIPLOME DU BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

Vu le procès-verbal de l'examen du Baccalauréat Professionnel établi le 03 juillet 2023 par le président de jury.

Le Diplôme du Baccalauréat Professionnel  
**SPÉIALITÉ SYSTÈMES NUMÉRIQUES OPTION C - RÉSEAUX INFORMATIQUES ET SYSTÈMES  
COMMUNICANTS AVEC LA MENTION BIEN**

est conféré à *M. KELTZ Marius*

né le 09 septembre 2005, à COLMAR (68)  
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Strasbourg, le 26 septembre 2023

Pour le ministre de l'éducation nationale  
et par délégation,  
Le recteur de l'académie de Strasbourg

Signature du titulaire :



Olivier FARON